



**COMPTE-RENDU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 mai 2016**

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	64
Présents et représentés	:	74
Votants	:	74

Le mercredi 25 mai 2016, le Conseil communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre en date du 19 mai 2016, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. Michel BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme Anne	de ROCQUIGNY	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny

M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
Mme Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Rémi	BERTIN	Commune de Longjumeau
Mme Sandrine	GELOT-RATEAU	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme Bouchera	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme Isabelle	KLAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
Mme Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin

Mme. Brigitte	BOUVIER	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Christian LECLERC donne pouvoir à Mme. Brigitte PUECH

M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE

Mme. Françoise MARHUENDA donne pouvoir à M. Paul LORIDANT

Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Rémi BETIN

Mme. Catherine DELAITRE donne pouvoir à M. Olivier THOMAS

M. David ROS donne pouvoir à Mme. Michèle VIALA

Mme. Denise CHALEM donne pouvoir à Mme. Véronique LEDOUX

M. Michel ROUYER donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD du point 1 jusqu'au point 6

Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY

M. Richard TRINQUIER donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE

DELEGUES ABSENTS (EXCUSES)

Mme Sonia DAHOU Commune des Ulis

Mme Hella KRIBI-ROMDHANE Commune de Massy

M. Grégoire de LASTEYRIE Commune de Palaiseau du point 1 au point 4

Mme Chrystel LEBOEUF Commune de Palaiseau

Secrétaire de séance : Madame Rafika REZGUI

Soit 64 délégués présents et 74 délégués présents et représentés à l'ouverture de la séance jusqu'au point 4,
Soit 65 délégués présents et 75 délégués présents et représentés du point 5 au point 6,
Soit 66 délégués présents et 75 délégués présents et représentés du point 7 à la fin de la séance.

1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2016

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. ADOPTE le procès-verbal de séance du Conseil communautaire du 16 mars 2016.

2 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION D'INGÉNIERIE AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS POUR LE PROJET DE TERRITOIRE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. SOLLICITE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations une participation au financement de l'étude relative au projet de territoire de l'agglomération ;
2. AUTORISE le Président à signer toutes pièces relatives à cette demande de subvention, notamment la convention de cofinancement de l'étude avec la Caisse des Dépôts et Consignations ;
3. DIT que les crédits et recettes seront inscrits au budget 2016.

3 - DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. SOLLICITE auprès de l'Etat une subvention au taux maximal pour les quatre opérations susvisées au titre du fonds de soutien à l'investissement public local.
2. AUTORISE le Président à signer toutes pièces relatives à cette demande de subvention.
3. DIT que cette recette sera inscrite au budget 2016.

4 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE POUR LA CONTRUCTION DU CENTRE SOCIAL A MASSY DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE la convention de maitrise d'ouvrage déléguée telle qu'annexée ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention de maitrise d'ouvrage déléguée à conclure avec la Commune de Massy .

5 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 À LA CONVENTION POUR LE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE MASSY À LA COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY POUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention pour le versement de la participation de la Commune de Massy pour les Zones d'Activités Economiques ;
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 à la convention pour le versement de la participation de la Commune de Massy pour les Zones d'Activités Economiques, et à prendre toutes décisions de nature à permettre la mise en œuvre de cette délibération.

6 - FIXATION D'UN SEUIL MINIMUM DE RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS A 500 €

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. FIXE le seuil minimum de rattachement des charges et des produits à 500 €.

7 - ADHÉSION À L'ACTE CONSTITUTIF DE GROUPEMENT DE COMMANDES DU SIGEIF POUR LA FOURNITURE DE GAZ

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE l'acte constitutif de groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique ;
2. DIT que la participation financière annuelle de la Communauté d'agglomération est fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif ;
3. AUTORISE le Président à signer l'acte constitutif du groupement de commandes et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente.

8 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL PARIS SACLAY TERRITOIRE SUD

Le Conseil communautaire,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. APPROUVE le Contrat de Développement Territorial « PARIS-SACLAY TERRITOIRE SUD ».
2. AUTORISE son Président à signer ledit Contrat.

62 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, Mme. Anne de ROCQUIGNY, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT-RATEAU, M. Rémi BETIN, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHILIPPEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, Mme. Denise CHALEM, Mme. Michelle

CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Michel ROUYER, Mme. Brigitte BOUVIER, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Richard TRINQUIER

6 CONTRE : M. Serge MORONVALLE, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Hervé PAILLET, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, Mme. Caroline FOUCAULT

7 ABSTENTIONS. : M. Gilles GOBRON, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. François HILLION, M. Gérard DOSSMANN, M. Patrice GILBON, M. Olivier THOMAS

9 - ADHÉSION ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES RN 20

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. ABROGE la délibération n°2016-184 du 6 avril 2016 portant demande de création d'un Syndicat Mixte d'Études RN20 ;
2. APPROUVE les statuts constitutifs du Syndicat Mixte d'Études RN20 annexés ;
3. DEMANDE au Préfet de l'Essonne la création du Syndicat Mixte d'Études RN20 ;
4. SOLLICITE l'adhésion de la Communauté Paris-Saclay au Syndicat Mixte d'Études RN20 ;
5. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour désigner les délégués titulaires et les délégués suppléants pour siéger au sein du comité syndical du Syndicat Mixte d'Études RN20 ;
6. DESIGNER pour représenter la Communauté Paris-Saclay au sein du comité syndical du Syndicat Mixte d'Études RN20 ;

Membres titulaires :

- Mme Brigitte PUECH
- M Christian LECLERC
- M Pierre GARNIER
- M Jean-Pierre MEUR
- M François PELLETANT
- M Bernard LAFFARGUE
- Mme Isabelle KLJAJIC
- M Grégoire de LASTEYRIE
- Mme Brigitte BOUVIER

Membres suppléants :

- Mme Marie-Josèphe LECOMTE
- Mme Sylvie CHEVALIER
- Mme Martine CINOSI-GERARD
- M Jacky CARRE
- M William BARSANTI
- M Vincent DELAHAYE
- M Thierry SUTTER
- M Rémi BETIN
- M Jean FLEGEO

10 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES ACTES AFFÉRENTS À L'ACQUISITION DU FONCIER AUPRÈS DE L'EPFIF DANS LE QUARTIER DE LA MESURE À PALAISEAU

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. AUTORISE le Président à signer l'acte authentique d'acquisition des parcelles cadastrées section AE 45p, 46p, 554, 555 et 558p sises avenue des Alliés à Palaiseau, d'une superficie globale de 566 m², pour un montant de 653 875€ HT montant plafond, auquel doivent s'ajouter la TVA et les frais de notaire, ainsi que les pièces afférentes à cet acte ;
2. DIT que la dépense est inscrite au projet de Budget de l'année concernée, chapitre, fonctions et articles nécessaires ainsi que toutes les pièces annexes.

11 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES ACTES AFFÉRENTS À LA CESSION DU FONCIER AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ PICHET DANS LE QUARTIER DE LA MESURE À PALAISEAU

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. AUTORISE le Président à signer la promesse synallagmatique de vente et l'acte authentique de vente du foncier résiduel constitué du tènement des parcelles cadastrées section AE 47b et AE 556b sises avenue des Alliés à Palaiseau, d'une superficie globale de 547 m², pour un montant de 105 000 €HT montant plafond, ainsi que les pièces afférentes à cet acte, et notamment les documents d'arpentage ;
2. DIT que la recette est inscrite au projet de Budget de l'année concernée, chapitre, fonctions et articles nécessaires ainsi que toutes les pièces annexes.

12 - ELECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE BALLAINVILLIERS) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;
M. Marc VIVIEN, M. Philippe JADOT, Mme Hélène PORTELETTE et Mme Mélodye LEOGANE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.
2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Marc VIVIEN
- M. Philippe JADOT

Membres suppléants :

- Mme Hélène PORTELETTE
- Mélodye LEOGANE

13 - ELECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE BURES-SUR-YVETTE) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;
M. Jean-François VIGIER, Mme Catherine LINDECKER, M. Christophe DEBONNE et Mme Geneviève GILBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.
2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Jean-François VIGIER
- Mme Catherine LINDECKER

Membres suppléants :

- M. Christophe DEBONNE
- Mme Geneviève GILBERT

14 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE CHAMPLAN) AU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;
M. Christian LECLERC, M. Paul DA SILVA, Mme Anna CLAIR et M. Michel EGRET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.
2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Christian LECLERC
- M. Paul DA SILVA

Membres suppléants :

- Mme Anna CLAIR
- M. Michel EGRET

15 - ELECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE GIF-SUR-YVETTE) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein

du Comité syndical du SIOM ;

M. Jean-Luc VALENTIN, Mme Caroline MORCH, M. François DUPUY et M. Kenji PERE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Jean-Luc VALENTIN
- Mme Caroline MORCH

Membres suppléants :

- M. François DUPUY
- M. Kenji PERE

16 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE GOMETZ-LE-CHÂTEL) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;

M. Brice CAHAREL, M. Gilles VERMILLON, Mme Monique DARMON et Mme Cécile DUCHEMIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Brice CAHAREL
- M. Gilles VERMILLON

Membres suppléants :

- Mme Monique DARMON
- Mme Cécile DUCHEMIN

17 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE D'IGNY) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;

Mme Patricia LECLERCQ, M. Rémi BOYER, M. Christian SEGERS et Mme Annie ALDEBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- Mme Patricia LECLERCQ
- M. Rémi BOYER

Membres suppléants :

- M. Christian SEGERS
- Mme Annie ALDEBERT

**18 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE LONGJUMEAU)
AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)**

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;

Mme Sandrine GELOT-RATEAU, M. Mohamed BOUAZZAOUI, M. Stéphane DELAGNEAU et M. Bernard XAVIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.
2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- Mme Sandrine GELOT-RATEAU
- M. Mohamed BOUAZZAOUI

Membres suppléants :

- M. Stéphane DELAGNEAU
- M. Bernard XAVIER

**19 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE D'ORSAY) AU SEIN DU
SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)**

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;

M. David ROS, Mme Michèle VIALA, Mme Éliane SAUTERON et Mme Marie-Pierre DIGARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.
2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. David ROS
- Mme Michèle VIALA

Membres suppléants :

- Mme Éliane SAUTERON

- Mme Marie-Pierre DIGARD

20 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE PALAISEAU) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;
M. Leonardo SFERRAZZA, M. Gilles CORDIER, M. Lionel TETU et Mme Ludivine DELANOUE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.
2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Leonardo SFERRAZZA
- M. Gilles CORDIER

Membres suppléants :

- M. Leonardo SFERRAZZA
- Mme Ludivine DELANOUE

21- ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE LA VILLE DU BOIS) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;
M. Jacky CARRE, M. Ibrahim OSSENI, M. Claude PETIT et M. Maurice BOURDY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.
2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Jacky CARRE
- M. Ibrahim OSSENI

Membres suppléants :

- M. Claude PETIT
- M. Maurice BOURDY

22 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE LES ULIS) AU SEIN DU SYNDICAT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein

du Comité syndical du SIOM ;

M. Franck BERNARD, M. Jean-Marc ADRAS, M. Hervé LEFORT et M. Jean ROZNOWSKI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Franck BERNARD
- M. Jean-Marc ADRAS

Membres suppléants :

- M. Hervé LEFORT
- M. Jean ROZNOWSKI

23 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE LINAS) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;

M. François PELLETANT, M. William BARSANTI, M. Bernard JULIE et M. Rui MATIAS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. François PELLETANT
- M. William BARSANTI

Membres suppléants :

- M. Bernard JULIE
- M. Rui MATIAS

24 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE MONTLHÉRY) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;

M. Claude PONS, M. Thierry SUTTER, Mme Nathaly PICHON et Mme Nicole DA COSTA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Claude PONS
- M. Thierry SUTTER

Membres suppléants :

- Mme Nathaly PICHON
- Mme Nicole DA COSTA

25 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE SACLAY) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;
M. Christian PAGE, M. Jean-Jacques DEBRAS, M. Serge FIORESE et M. Philippe JACONELLI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.
2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Christian PAGE
- M. Jean-Jacques DEBRAS

Membres suppléants :

- M. Serge FIORESE
- M. Philippe JACONELLI

26 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE SAINT-AUBIN) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;
M. Serge BLIN, M. Pascal AMBROISE, Mme Délia COPEL et M. Patrick FERNANDES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.
2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Serge BLIN
- M. Pascal AMBROISE

Membres suppléants :

- Mme Délia COPEL
- M. Patrick FERNANDES

27 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE VAUHALLAN) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;

M. Bernard GLEIZE, M. Jean-Laurent PANCIATICI, M. François HILLION et de M. Fabian LOWCZYK ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Bernard GLEIZE
- M. Jean-Laurent PANCIATICI

Membres suppléants :

- M. François HILLION
- M. Fabian LOWCZYK

28 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE VILLEBON-SUR-YVETTE) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;

M. Dominique FONTENAILLE, Mme Aurélie WICHEREK-JOLY, Mme Monique BERT et M. Victor DA SILVA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Dominique FONTENAILLE
- Mme Aurélie WICHEREK-JOLY

Membres suppléants :

- Mme Monique BERT
- M. Victor DA SILVA

29 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE VILLEJUST) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein

du Comité syndical du SIOM ;

M. Igor TRICKOVSKI, M. Pierre CAMBON, M. Sauveur CONCORDIA et M. Richard PELLISSERO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Igor TRICKOVSKI,
- M. Pierre CAMBON,

Membres suppléants :

- M. Sauveur CONCORDIA
- M. Richard PELLISSERO

30 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS (COMMUNE DE VILLIERS-LE-BÂCLE) AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE (SIOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du SIOM ;

M. Michel MARTIN, M. Emmanuel BONNET, M. Luc COYETTE et M. Christian CORGNIARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés délégués titulaires et délégués suppléants pour siéger au SIOM.

2. DECLARE élus et installés dans leur fonction :

Membres titulaires :

- M. Michel MARTIN
- M. Emmanuel BONNET

Membres suppléants :

- M. Luc COYETTE
- M. Christian CORGNIARD

31 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ N° 16.002 RELATIF A LA FOURNITURE, LA POSE, LA LIVRAISON ET LA MAINTENANCE DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES POUR LE VERRE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. PREND ACTE de l'attribution du marché n° 16.002 relatif à la fourniture, la livraison, la pose et la maintenance de conteneurs semi-enterrés pour la collecte du verre à la société TEMACO sise parc de la Duranne – Les Méridiens / bâtiment C – 240 rue Louis de Broglie – BP 40080 – 13793 Aix-en-Provence-Cedex 3 par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 3 mai 2016 ;

2. AUTORISE le Président à signer les pièces du marché n° 16.002 relatif à la fourniture, la livraison, la pose et la maintenance de conteneurs semi-enterrés pour la collecte du verre avec la société TEMACO pour

son offre variante d'un montant maximum de 372 560 € HT et pour son option diagnostic et maintenance du parc pour un montant de 20 950 € HT ;

3. DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget annexe ordures ménagères 2016 de la Communauté d'agglomération et les prestations seront réglées sur la base du bordereau de prix unitaires annexé à l'acte d'engagement et des quantités réellement consommées.

32 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ N° 16.009 RELATIF AU TRANSPORT ET AU TRAITEMENT DES MACHEFERS ISSUS DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGETIQUE DE VILLEJUST

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. PREND ACTE de l'attribution du marché n°16.009 relatif au transport et traitement des mâchefers à la société MRF (agence MEL basée à Massy), dont le siège sociale se trouve 10, carrefour Charles de Gaulle – 94 380 BONNEUIL SUR MARNE par la Commission d'Appel d'offre réunie le 3 mai 2016 ;
2. AUTORISE le Président à signer les pièces du marché n°16.009 relatif au transport et traitement des mâchefers avec la société MRF agence MEL ;
3. DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget annexe ordures ménagères 2016 de la communauté d'agglomération et que les prestations seront réglées sur la base du bordereau de prix unitaires annexé à l'acte d'engagement et des quantités réellement consommées.

33 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 DE PROLONGATION DU MARCHÉ N°12.019 RELATIF AU TRAITEMENT DES VÉGÉTAUX COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE DU SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. PREND ACTE de l'avenant n°1 au marché relatif au traitement des déchets végétaux conclu avec la société ZYMOVERT, dont le siège social se trouve à Ferme du Jardin, 91470 LIMOURS ;
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au marché 12.019 relatif au traitement des déchets végétaux avec la société ZYMOVERT ;
3. DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget annexe ordures ménagères 2016 de la Communauté d'agglomération et que l'avenant implique une augmentation de 109 840 € du montant initial du marché, évalué à 2 200 000 € HT, si le maximum de 16 000 tonnes est atteint, soit une hausse de 4.99% du montant initial du marché.

34 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°2 DE PROLONGATION DU MARCHÉ N°12.012 RELATIF À LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE GAZ NATUREL POUR LES VÉHICULES DU SIOM

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. PREND ACTE de l'avenant n°2 au marché 12.012 relatif à la maintenance des installations de Gaz Naturel pour Véhicules conclu avec la société GNVert, dont le siège social se trouve à Parc d'Activités des Maisons Rouges, 31/33 rue des Clotais, 94360 BRY-SUR-MARNE ;
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°2 au marché relatif à la maintenance des installations de Gaz Naturel pour Véhicules avec la société GNVert ;

3. DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget annexe ordures ménagères 2016 de la Communauté d'agglomération et que l'avenant implique une augmentation de 16 408.80 €HT € du montant initial du marché, évalué à 427 200 €HT, soit une hausse de 3.84% du montant initial du marché.

35 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT PARIS-SACLAY, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VERSAILLES GRAND PARC POUR LA PARTICIPATION AU SIMI 2016

Le Conseil communautaire,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. APPROUVE les termes de la convention constitutive de groupement de commandes ci-annexée ;
2. AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention constitutive de groupement de commandes pour l'organisation du SIMI 2016.

70 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, Mme. Anne de ROCQUIGNY, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT-RATEAU, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, Mme. Denise CHALEM, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, Mme. Brigitte BOUVIER, M. François HILLION, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

5 ABSTENTIONS. : M. Michel ROUYER, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT

36 - ADHESION ET DESIGNATION DU REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE GENERALE D'ESSONNE DEVELOPPEMENT

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'adhérer à Essonne Développement pour l'année 2016 et de verser la cotisation annuelle d'un montant de 10€ ;
2. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour désigner le représentant de la Communauté Paris-

Saclay pour siéger à l'Assemblée générale d'Essonne Développement ;

3. DESIGNER M. Jean-François VIGIER comme représentant de la Communauté Paris-Saclay pour siéger à l'Assemblée générale d'Essonne Développement ;
4. PRÉCISER que cette désignation demeure pour chaque adhésion annuelle, sauf décision contraire ;
5. DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'année concernée, chapitre, fonction et article nécessaires.

37 - VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE A L'ASSOCIATION FINANCE ET TECHNOLOGIE POUR L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT PARIS-SACLAY-INVEST 2016

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DÉCIDE de verser une participation de 2 000 euros à l'association Finance et Technologie pour être partenaire premium de l'évènement Paris-Saclay Invest qui rassemblera le 28 juin 2016 des représentants de grandes écoles et des organismes de recherche, des structures d'accompagnement, des fonds d'investissement / Business Angel et des acteurs du développement économique autour de jeunes entreprises innovantes ;
2. DIT que les crédits sont prévus au budget 2016.

38 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'AFNOR

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DEMANDE un report de l'audit prévu initialement en 2016 à l'année 2017 en raison du projet de fusion des pépinières de la Gif-sur-Yvette, Orsay et Palaiseau avec APIS Développement ;
2. APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la Communauté d'agglomération à l'association AFNOR, sise 11, rue Francis de Pressensé- 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex ;
3. AUTORISE le versement annuel de 1 181 € à l'AFNOR au titre du droit d'usage de la marque et des enquêtes de satisfaction ;
4. DIT que la dépense est inscrite au budget primitif 2016, chapitre, fonction et article nécessaires.

39 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°4 A LA CONVENTION CADRE TRIENNALE DE PARTENARIAT AVEC ESSONNE DEVELOPPEMENT

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE le projet d'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre la Communauté Paris-Saclay et Essonne Développement ;
2. AUTORISE le Président à signer ledit avenant ;
3. AUTORISE le versement d'une subvention de 55 000 € au titre de l'année 2016 à Essonne Développement ;
4. DIT que les crédits sont inscrits au budget 2016.

40 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION BGE PARIF POUR LA GESTION DE LA COUVEUSE D'ENTREPRISES DE COURTABŒUF

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE le projet de convention avec l'association BGE-PARIF pour la gestion de la couveuse d'entreprises de Courtabœuf installée à la Pépinière APIS Développement ;
2. AUTORISE le Président à signer ladite convention ;
3. AUTORISE le versement d'une subvention de 15 000 euros au titre de l'année 2016 pour l'accompagnement de 10 porteurs de projets ;
4. DIT que les crédits sont inscrits au budget 2016.

41 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION BGE-PARIF POUR LA GESTION DU BUS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE le projet de convention avec l'association BGE PaRIF pour la mise en place d'une action d'émergence de projets « Le Bus Régional de la Création d'Entreprise 2016 » sur le territoire de la communauté Paris-Saclay ;
2. AUTORISE le Président à signer ladite convention ;
3. AUTORISE le versement d'une subvention de 3200 € au titre de l'année 2016 pour la mise en place du « Bus Régional de la Création d'Entreprise 2016 » ;
4. DIT que les crédits sont inscrits au budget 2016.

42 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS AVEC LA COMMUNE DE GOMETZ-LE-CHÂTEL POUR LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE LOISIRS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE la convention de fonds de concours avec la commune de Gometz-le-Châtel ;
2. DIT que les crédits sont inscrits au budget ;
3. AUTORISE le président à signer tout document relatif à cette affaire, notamment la convention avec la commune de Gometz-le-Châtel ;

43 - DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE DES ULIS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DESIGNE comme représentants au Conseil d'administration de la Mission locale des Ulis :

Membres titulaires :

- M Martial PALLUAU
- M Yann CAUCHETIER
- Mme Jessica CUCINIELLO
- M Babacar FALL
- M Gaetan FEASSON
- M Henri ALQUIER
- Mme Mireille RAMOS
- Mme Isabelle DE MONTGOLFIER
- M Pascal AMBROISE
- Mme Dominique ROUSSEAU
- Mme Isabelle ARMAND
- Mme Emmanuelle BONNET

Membres suppléants :

- Mme Emmanuelle GILBERT
- Mme Martine LAPOUMEYROULIE
- Mme Lucie SELLEM
- M Gérard TISSIER
- Mme Arlette BOURDELOT
- Mme Martha COILLOT
- M Augustin BOUSBAIN
- Mme Chantal SZYMKOWIAK
- Mme Sandrine MOURET
- M Mohamed DEHBI
- M Igor TRICKOVSKI
- Mme Sophie DEQUEKER

2. PRECISE que ces désignations demeurent lors de chaque renouvellement d'adhésion annuelle, sauf décision contraire.

44 - DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE VITACITE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DESIGNNE comme représentants au Conseil d'administration de la Mission locale VitaCité :

Membres titulaires :

- Mme Brigitte PUECH
- Mme Sylvie TALLEUX
- M Jean-Paul BENEYTOU
- M Francisque VIGOUROUX
- Mme Sandrine GELOT-RATEAU
- M Vincent DELAHAYE
- M Pierre COSTI
- Mme Anne BRUNNER
- M François HILLION
- M Thomas JOLY
- M Richard TRINQUIER

Membres suppléants :

- Mme Marie-Claude FARGEOT
- Mme Anna CLAIR
- M. Olivier BOUCHE
- M. Clément MOISON
- Mme Catherine GAILLARD
- Mme Sylviane RICHARDEAU
- M. Grégoire de LASTEYRIE
- M. Nawfal MARHABEN
- M. Karl CROCHART
- Mme Véronique CHATEAU-GILLE
- Mme Chantal CORENWINDER

2. PRECISE que ces désignations demeurent lors de chaque renouvellement d'adhésion annuelle, sauf décision contraire.

45 - DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DESIGNER comme représentant au Conseil d'administration de la Mission locale du Val d'Orge :

Membres titulaire :

- M. Daniel DRIVIERRE

2. PRECISE que cette désignation demeure lors de chaque renouvellement d'adhésion annuelle, sauf décision contraire.

46 - DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE DES TROIS VALLÉES

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DESIGNER comme représentants au Conseil d'administration de la Mission locale des Trois Vallées :

Membres titulaires :

- Mme Anne BERCHON
- Mme Colette TRUNSARD

2. PRECISE que ces désignations demeurent lors de chaque renouvellement d'adhésion annuelle, sauf décision contraire.

47 - ADOPTION DES TARIFS DES CONSERVATOIRES DES COMMUNES DE VERRIÈRES-LE-BUISSON ET DE WISSOUS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de maintenir le tarif actuel pour les élèves des conservatoires de Verrières-le-Buisson et Wissous qui souhaitent poursuivre leurs cursus engagés et venant des autres communes de l'ancien territoire de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvres ;
2. APPROUVE les tarifs des conservatoires de Verrières-le-Buisson et de Wissous annexés à la présente délibération.

48 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNE DE BURES-SUR-YVETTE POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION "BURES DONNE LE LA"

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 2 000 euros à la commune de Bures-sur-Yvette pour l'organisation de la manifestation « Bures donne le la » 2016 ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

49 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNE DE SACLAY POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION "VERT VOUS"

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 2 000 euros à la commune de Saclay pour l'organisation de la manifestation « Vert Vous » ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

50 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNE DE LA VILLE-DU-BOIS POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE LA SAINT FIACRE 2016

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 2 394 euros à la commune de la Ville-du-Bois pour l'organisation de la fête de la Saint Fiacre 2016 ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

51 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNE DE LONGJUMEAU POUR L'ORGANISATION DE SEANCES DE CINEMA EN PLEIN AIR

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 3 500 euros à la commune de Longjumeau pour l'organisation de séances de cinéma en plein air ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

52 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNE DE MONTLHERY POUR L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DU 8 MAI 2016

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 2 360 euros à la commune de Montlhéry pour l'organisation de la cérémonie du 8 mai ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

53 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA FACULTE DES SCIENCES D'ORSAY POUR L'ORGANISATION DU «FORUM CONCOURS FAITES DE LA SCIENCE 2016»

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 2 500 euros pour l'organisation du « Forum Concours Faites des sciences 2016 » à la faculté des sciences d'Orsay ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

54 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES AMIS DE L'ORGUE D'ORSAY POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT ANNUEL

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 1 400 euros à l'association « Les Amis de l'Orgue » pour l'organisation d'un concert en octobre 2016 ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

55 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CONSERVATOIRE ASSOCIATIF DE MUSIQUE D'EPINAY SUR ORGE POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL "AVIS DE COUP DE VENTS"

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 1 700 euros au conservatoire d'Epinau-sur-Orge pour l'organisation de la 13ème édition du festival « Avis de coup de Vents » du 18 au 20 novembre 2016 ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

56 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITE DES FETES DE MASSY POUR L'ORGANISATION DU SPECTACLE PYROTECHNIQUE 2016

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 3 000 euros au Comité des fêtes de Massy pour l'organisation du spectacle pyrotechnique 2016 ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

57 - AUTORISATION DONNÉE AU PRESIDENT DE SIGNER LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET DE PERMANENCES AVEC L'ADIL 91

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE les termes des conventions de partenariat et de mise en œuvre de permanences avec l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement en Essonne (ADIL91) ci-annexées ;
2. DECIDE d'attribuer une subvention de 29 345 euros, correspondant à la participation financière de la Communauté Paris-Saclay calculée sur la base d'un montant de 0,065 euros par habitant pour un montant total de 19 345 euros ainsi que 10 000 euros correspondant à la mise en œuvre de permanences spécifiques sur le territoire ;
3. AUTORISE le Président à signer les conventions de partenariat et de mise en œuvre de permanences ;
4. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

Pas pris part au vote : M. Claude PONS

58 - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'adopter au 1^{er} juin 2016 le tableau des emplois issu des modifications figurant en annexe ;
2. PRECISE que les emplois figurant au tableau peuvent être pourvus par des agents contractuels sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 susvisée.

RECAPITULATIF DE LA SUPPRESSION ET DE LA CREATION DES EMPLOIS DE LA COMMUNAUTE PARIS-SACLAY AU 1er JUIN 2016

Grades	Ca tg	Temps de travail	Postes sup.	Post es créés	Service	Fonctions	Motifs
Ingénieur principal	A	TC		1	THD, numérique et SIG	Responsable THD, numérique et SIG	Ancienne mise à disposition à 50%
Adjoint technique 2ème classe	C	TC		1	Régie bâtiment	Agent technique du patrimoine	Recrutement à l'issue d'un contrat emploi d'avenir

Ingénieur	A	TC		1	Collecte et traitement des Ordures ménagères	Chargé de la collecte et du traitement des ordures ménagères	Recrutement
Technicien principal de 1ère classe	B	TC		1	Centre de proximité intercommunal Orsay-Bures	Responsable d'unité	Remplacement suite à départ à la retraite
Directeur territorial	A	TC		1	Ressources humaines	Responsable des ressources humaines	Création suite à avancement de grade
Attaché ppal	A	TC	1		Ressources humaines	Responsable des ressources humaines	Suppression suite à avancement de grade
Assistant de Conservation ppal 1CL	B	TC		5	Réseau des médiathèques	4 Agents des médiathèques 1 Responsable adjoint de médiathèque	Créations suite à avancement de grade
Assistant de Conservation ppal 2CL	B	TC	5		Réseau des médiathèques	4 Agents des médiathèques 1 Responsable adjoint de médiathèque	Suppressions suite à avancement de grade
Adjoint du patrimoine ppal 2ème classe	C	TC		1	Réseau des médiathèques	Agent des médiathèques	Création suite à avancement de grade
Adjoint du patrimoine 1ère classe	C	TC	1		Réseau des médiathèques	Agent des médiathèques	Suppression suite à avancement de grade

Adjoint administratif ppal 1ère classe	C	TC		1	Réseau des conservatoires	Assistante administrative	Création suite à avancement de grade
Adjoint administratif 1ère classe	C	TC	1		Ressources humaines	Gestionnaire RH	Suppression suite à avancement de grade
Rédacteur	B	TC		1	Finances	Chargé du suivi des grands projets et des financements	Création suite à réussite à concours
Animateur	B	TC		2	Réseau des médiathèques	Animateurs en médiathèque	Créations suite à réussite à concours
Agent de maîtrise	C	TC	1		Environnement , développement durable, agriculture	Animatrice	Suppression suite à réussite à concours
Assistant de Conservation	B	TC	1		Réseau des médiathèques	Animateur en médiathèque	Suppression suite à réussite à concours
Adjoint administratif 2ème classe	C	TC	1		Ordures ménagères	Agent d'accueil	Suppression suite à réussite à concours
Administrateur Hors Classe	A	TC	1		Direction générale	Dir. Gén. Délégué(e) à l'évaluation des politiques publiques et au schéma de mutualisation	Départ

Attaché ppal	A	TC	1		Direction générale	Chargé de mission	Départ
TOTAL			13	15			
TOTAL DES SUPPRESSIONS DE POSTES :	13						
TOTAL DES CREATIONS DE POSTES :	15						

59- FIXATION DES TAUX DE VACATION DES INTERVENANTS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. AUTORISE le recours à des intervenants artistiques et culturels qualifiés pour la réalisation de prestations occasionnelles ;
2. FIXE comme suit la rémunération brute de ces interventions :

Types de prestations réalisées par un intervenant extérieur	Montant de la vacation
Jury	78 € bruts/3 heures et 26 € bruts par heure supplémentaire dans la limite de 160 € bruts
Concert ou ½ concert, petit ensemble non dirigé	De 200 à 400 € bruts pour un concert De 100 à 200 € bruts pour un ½ concert
Concert soliste ou chef d'orchestre	De 100 à 2 000 € bruts
Spectacle de danse ou de théâtre	400 € bruts pour l'intégralité du spectacle 200 € bruts pour une intervention ponctuelle dans le spectacle
Master classe ou intervention pédagogique	De 50 à 1 300 € bruts par prestation ou intervention
Service orchestre	76 € bruts/3 heures par prestation
Conférence ou débat thématique	De 200 à 400 € bruts par prestation
Lecture publique, Rencontre	De 400 à 800 € bruts pour une journée De 200 à 400€ bruts pour une demi-journée
Conteur	De 100 à 400 € bruts par prestation
Exposition	De 500 à 2 500 € bruts (frais de transport de l'exposition inclus)

Atelier	De 400 à 800 € bruts pour une journée De 200 à 400€ bruts pour une demi-journée
Performance graphique	De 400 à 800 € bruts pour une journée De 200 à 400€ bruts pour une demi-journée
Conception, création d'une œuvre (graphique, plastique, sonore, audiovisuelle, écrite ou illustrée...)	De 100 à 2 000 € bruts par prestation
Régisseur	De 125 à 166 € bruts pour 10 heures d'intervention

Types de prestations réalisées par un enseignant artistique de la Communauté PARIS-SACLAY	Montant de la vacation
Jury	26 € bruts/heure de présence
Concert ou ½ concert – petit ensemble non dirigé	De 200 à 400 € bruts pour un concert De 100 à 200 € bruts pour un ½ concert
Concert soliste ou chef d'orchestre	De 100 à 2 000 € bruts
Spectacle de danse ou de théâtre	400 € bruts pour l'intégralité du spectacle 200 € bruts pour une intervention ponctuelle dans le spectacle
Master classe ou intervention pédagogique	De 50 à 1 300 € bruts par prestation ou intervention
Service orchestre	76 € bruts/3 heures par prestation

3. DIT que les frais de déplacement sont remboursés sur production de justificatifs dans la limite des taux fixés en application du décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 ;
4. Dit que les crédits correspondants devront être inscrits au chapitre 011 – charges à caractère général ou au chapitre 12 – charges du personnel du budget principal.

60 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION D'OFFRE DE CONCOURS AVEC LE CENTRE COMMERCIAL ULIS 2 POUR LA RÉNOVATION DU POSTE DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE BABEL SITUÉ SUR LA COMMUNE DES ULIS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. AUTORISE le Président à signer la convention d'offre de concours avec le Centre commercial Ulis 2 pour le remplacement des cellules du poste électrique BABEL sur la commune des Ulis ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention et tout document relatif à cette affaire ;
3. DIT que la recette sera inscrite au Budget de l'année concernée, chapitre, fonctions et articles nécessaires ainsi que toutes les pièces annexes.

61 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ N°1600031 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE ET D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX, RUE JULIETTE ADAM A GIF-SUR-YVETTE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. ATTRIBUE le lot n°1 du marché n°1600031 à l'entreprise JEAN LEFEBVRE pour un montant maximum de commandes de 750 000 €HT pour toute la durée des travaux ;
2. ATTRIBUE le lot n°2 du marché n°1600031 à l'entreprise BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES pour un montant maximum de commandes de 350 000 €HT pour toute la durée des travaux ;
3. AUTORISE le Président à signer les pièces du marché n° 1600031 relatives aux travaux de réfection de voirie et d'enfouissement des réseaux, Rue Juliette Adam à Gif-sur-Yvette avec les entreprises JEAN LEFEBVRE et BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES ;
4. DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites aux budgets 2016 et suivants de la Communauté d'agglomération ;
5. AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

62 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ N° 1600013 RELATIF A LA RÉALISATION DE MISSIONS DE COORDINATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS DE 1ÈRE OU 2ÈME OU 3ÈME CATÉGORIE EN BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. AUTORISE le Président à signer les pièces du marché de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs de 1^{ère} ou 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie en bâtiments et infrastructures avec la société QUALICONSULT, sise 4 rue du Bois Sauvage, 91 055 Evry cedex ;
2. DIT que ce marché est passé sans montant minimum ni maximum pour une durée de 12 mois renouvelable par reconduction tacite par période de 12 mois, sans pouvoir excéder 48 mois ;
3. DIT que les dépenses seront inscrites au budget 2016 et suivants chapitres, fonctions et articles nécessaires ;
4. AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

63 - AVIS DE LA COMMUNAUTE PARIS SACLAY SUR LE PLU DE LA COMMUNE DE MONTLHERY

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DONNE un avis favorable au projet de PLU de la commune de Montlhéry arrêté par le conseil municipal le 15 mars 2016 ;
2. DIT que la présente délibération sera notifiée à la commune de Montlhéry.

64 - REVISION DES TARIFS DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. FIXE les nouveaux tarifs du centre aquatique conformément au tableau ci-joint, applicables à compter du 20 juin 2016.

65 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNE DE BURES-SUR-YVETTE POUR L'ORGANISATION DES 12H DE BURES LE DIMANCHE 22 MAI 2016

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de soutenir l'organisation des « 12 heures de Bures » organisée par la commune de Bures-sur-Yvette à hauteur de 200 € ;
2. DIT que les crédits correspondants seront prélevés au budget communautaire 2016.

66 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CAO RUGBY D'ORSAY POUR L'ORGANISATION DES CHALLENGES JEUNES 2016

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de soutenir le challenge des jeunes du samedi 11 et dimanche 12 juin 2016 organisé par l'association Club Athlétique d'Orsay – Rugby Club, à hauteur de 400 € ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

67 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'OCGIF FOOTBALL DE GIF-SUR-YVETTE POUR LE TOURNOI INTERNATIONAL DE BENJAMINS 2016

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 2 400 euros pour l'organisation du tournoi de football international benjamins les 28 et 29 mai 2016, à l'association OCGIF Football ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

68 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'USP ATHLETISME DE PALAISEAU POUR L'ORGANISATION DES 10 KM DE POLYTECHNIQUE 2016

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant maximal de 400 euros pour l'organisation des courses pédestres, à l'Union Sportive de Palaiseau section athlétisme, le 18 septembre 2016 ;
2. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget communautaire 2016.

69 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS ET LE SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE POUR LES ÉTUDES DE PÔLE DE LA LIGNE 18 DU MÉTRO DU GRAND PARIS

Le Conseil communautaire,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE d'assurer le portage des études de pôle sur son territoire ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention de financement des études de pôle entre la SGP, le STIF et la Communauté Paris-Saclay ;
3. AUTORISE le Président à appeler les fonds auprès de la SGP et à signer tous documents y afférents ;
4. Les dépenses et recettes seront inscrites au budget de l'année concerné, chapitre, fonction et articles nécessaires.

72 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, Mme. Anne de ROCQUIGNY, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT-RATEAU, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, Mme. Denise CHALEM, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, Mme. Brigitte BOUVIER, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

3 CONTRE : M. Serge MORONVALLE, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Michel ROUYER

70 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE SERVICES RÉGULIERS LOCAUX (SRL) AVEC LE STIF

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de renouveler la délégation de compétence SRL sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020 ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention de délégation de compétence SRL entre le STIF et la Communauté Paris-Saclay et les documents y afférents.

71 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DES QUAIS DE LA GARE ROUTIÈRE DE MASSY AVEC LA SOCIÉTÉ FLIXBUS

Le Conseil communautaire,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. AUTORISE l'accès aux entreprises de transport national par autocars, aux gares routières de sa compétence, sous conditions d'accord de la communauté d'agglomération ;
2. AUTORISE le président à signer une convention d'occupation des quais des gares routières et instaurant une redevance par durée et nombre de passages par jour, selon la formule exposée ci-dessus et le document-type annexé ;
3. DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'année concernée, chapitre, fonction et article nécessaires.

Pas pris part au vote : M. Nicolas SAMSOEN

72 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS À LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AÉROPORT D'ORLY (ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2016-163 DU 16 MARS 2016)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. ABROGE la délibération n°2016-163 du Conseil communautaire du 16 mars 2016 ;
2. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour la désignation des deux représentants titulaires et des deux représentants suppléants pour siéger à la Commission Consultative de l'Environnement de de l'aéroport de Paris-Orly ;
3. DESIGNNE comme représentants à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Paris-Orly :

En tant que membres titulaires :

- M. Christian LECLERC
- M. Richard TRINQUIER

En tant que membres suppléants :

- M. Jean-Paul BENEYTOU
- M. Jacques LEPELTIER

73 - DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS SUD

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour la désignation du représentant de la Communauté Paris-Saclay au titre des personnalités extérieures pour siéger au Conseil d'administration de l'Université Paris-Sud ;

2. DESIGNNE Mme Claudie MORY, en tant que représentante au titre des personnalités extérieures pour siéger au Conseil d'administration de l'Université Paris-Sud.

.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h15

Le présent extrait a été affiché au 1 rue Jean Rostand à Orsay, siège de la Communauté d'Agglomération « Communauté Paris-Saclay », en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations sont consultables au siège de la communauté d'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 en prenant contact avec le service des Assemblées au 01.69.35.69.59 ou par mail à l'adresse suivante : christelle.marque@paris-saclay.com

Fait à Orsay, le **31 MAI 2016**

Le Président,

Michel BOURNAT

